



**CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE FONDS DANS LE CADRE D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS EN FORMATION

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance – capital de 1 150 000 000 euros 116, cours Lafayette 69003 Lyon – 384 006 029 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, représentée par Mr GERARD Jonathan

agissant en qualité de Responsable de l'Agence/Centre

d'Affaires Chargé d'Affaires Professionnels

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée (SAS)

devant être dénommée **SAS 2CG**

avoir son siège social à 131 chemin du traille 69300 Caluire et Cuire

et avoir un capital de **10.000** EUR, divisé en 1000 actions de 10 EUR chacune.

et constate :

- Que la liste des actionnaires, dressée par les fondateurs mentionne pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées,
- Que les sommes versées et déposées sur le compte n° 0 8 0 2 1 0 3 4 0 7 0 ouvert au nom de la société en formation correspondent à celles énoncées par ce(s) document(s) et forment un capital de
(en lettres) dix mille euros,
(en chiffres) **10.000** EUR.
- Que le capital est libéré à hauteur de 100 %, soit la somme de
(en lettres) dix mille euros,
(en chiffres) **10.000** EUR.

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par réglementation en vigueur.

À Lyon , le 01 Juillet 2026

SIGNATURE


**CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes
Agence de Saint Symphorien D'Ozon
1 Quai Berlioz
69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Tél. : 04 27 84 19 96

F00243 - 1073.07

